

SAINT PERAY MAGAZINE



N°48 Janvier 2015



INVITATION A TOUTE LA POPULATION

JACQUES DUBAY ET L'ÉQUIPE MUNICIPALE ONT LE
PLAISIR DE VOUS CONVIER À LA CÉRÉMONIE DES VŒUX

LE MARDI 13 JANVIER 2015

19H AU CEP DU PRIEURÉ

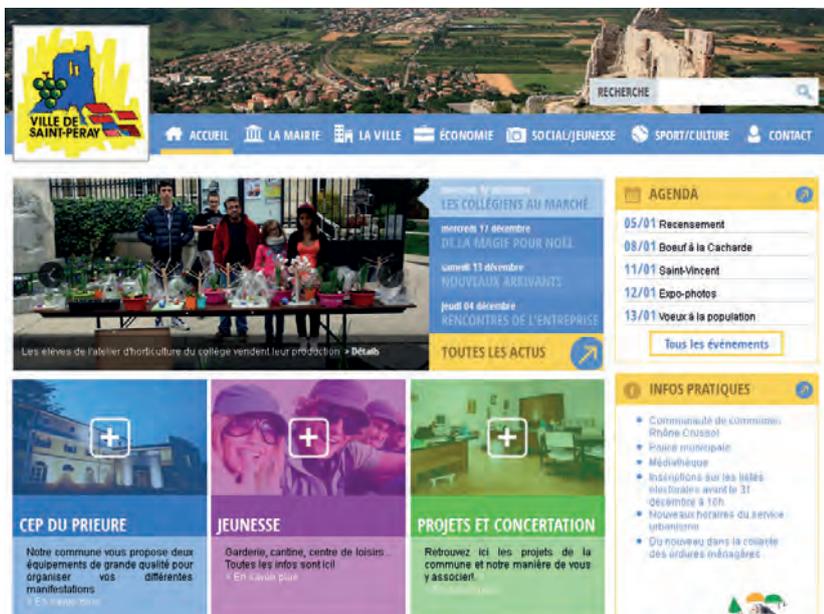
COMMUNICATION

Un nouveau site internet pour la ville : www.st-peray.com

Dans le souci permanent d'être le plus proche possible de vous, la mairie vient de procéder à une refonte complète de son site internet, entièrement repensé et modernisé. Ce nouveau site se veut avant tout pratique et utile... au service de tous !

Tout a été pensé pour faciliter l'accès aux informations dont ont besoin les usagers. www.st-peray.com est désormais plus clair, plus accessible, plus participatif.

La ville vous souhaite une agréable navigation !



A voir sur le site

Vous retrouverez sur ce site l'ensemble des comptes rendus des derniers conseils municipaux et communautaires ainsi que les principales dates à venir.

Pour info, le prochain conseil municipal aura lieu le

Jeudi 29 janvier à 20h

Le débat d'orientations budgétaires sera notamment à l'ordre du jour.

SAINT-PÉRAY SUR FACEBOOK!

Retrouvez toutes les informations concernant la commune sur notre nouvelle page Facebook

Mairie de Saint-Péray - 07



NEWSLETTER

Très prochainement, les habitants qui le souhaitent seront alertés des nouveautés mises en ligne sur le site et seront abonnés à la lettre d'informations municipales. Il suffit de vous rendre sur le site internet rubrique «La Lettre Info» et d'enregistrer votre adresse mail.

Labonnement à la Lettre d'information est confidentiel. L'enregistrement de vos coordonnées est exclusivement destiné à l'envoi d'informations effectué par la mairie de Saint-Péray.

Une communication qui évolue !

La diffusion du Saint-Péray Magazine va évoluer à partir de 2015.

Désormais, vous serez destinataires :

- d'un Saint-Péray Magazine par semestre ;
- ces deux magazines seront complétés par trois ou quatre numéros spéciaux, notamment sur le budget ou sur le Plan Local d'Urbanisme, en fonction de l'actualité.

Dans le prochain numéro, vous retrouverez vos rubriques habituelles, avec notamment l'état civil ou les nouvelles entreprises installées sur Saint-Péray.

Ces supports écrits s'inscrivent en complément des réunions publiques ou de quartier organisées par les élus ainsi que le site Internet, la page Facebook et la future newsletter.

Sommaire

- **Page 2 :**
Nouveautés : Des évolutions dans la communication
- **Page 4 et 5**
Retour sur : Les changements de la rentrée
Les rythmes scolaires et la politique jeunesse
- **Page 6 et 7**
Actions et Projets : La révision du Plan Local d'Urbanisme
- **Page 8 et 9**
Le dossier du Mag : l'audit financier
- **Page 10 et 11**
Rhône Crussol Infos
- **Page 12**
Saint-Péray, une histoire
- **Page 13**
Expression politique
Agenda
- **Page 14**
Infos pratiques
- **Page 15**
Festival Mimage
- **Page 16**
Une année en images



Réunions publiques ou de quartiers, soirées avec les commerçants, rencontres de l'entreprise : l'année 2014 était résolument placée sous le signe de la concertation !

Saint-Péray Magazine est éditée par la mairie de Saint-Péray,
Place de l'Hôtel de Ville, 07130 Saint-Péray

Directeur de la Publication : Jacques DUBAY
Rédaction : Thomas Bisel
Illustrations : Claude Fougereol, Émilie Heimburger,
sauf mentions contraires
Tirage 3500 ex.
Distribution : Élus
Dépôt légal à parution

Le mot du maire

En ce début d'année, l'ensemble de l'équipe municipale et moi-même sommes très heureux de vous présenter nos meilleurs vœux pour 2015. Que cette année permette à chacun d'entre vous de vivre de petits bonheurs simples et de s'épanouir pleinement à Saint-Péray, malgré les difficultés du quotidien.

L'année 2014, avec une nouvelle équipe municipale, a été marquée par la mise en œuvre de nombreuses actions. Ce nouvel élan se traduit par un engagement très fort des élus et une implication des services municipaux que je remercie pour tout le travail accompli.

Faire plus, soit par obligation, avec par exemple la mise en œuvre des rythmes scolaires, soit pour satisfaire de réels besoins, avec moins de moyens : c'est l'un des principaux défis que nous aurons à relever lors de ce mandat. En effet, comme l'a confirmé l'audit présenté dans ce magazine, la santé financière de notre commune est fragile et il nous faudra être prudent.

Avec l'arrivée de deux nouvelles communes (Charmes et Saint-Georges) et les habitudes de travail en commun, la communauté de communes Rhône Crussol poursuit son évolution et permet non seulement d'envisager de nouveaux projets, mais aussi la mutualisation de certains de nos services et l'amélioration de la gestion des équipements intercommunaux.

En ce début d'année, comment ne pas revenir également sur l'intense activité associative de notre commune et l'énergie des bénévoles qui participent grandement au développement, à l'animation et à l'esprit convivial de Saint-Péray. La vie de notre commune, c'est aussi son activité économique avec les commerçants, artisans, industriels, agriculteurs... qui contribuent à son dynamisme et à son attractivité. Nous avons parfaitement conscience de leur travail et nous les remercions pour leur engagement.

Nous sommes également heureux d'avoir, en 2014, accueilli de nouvelles familles et vu des activités se créer ou être reprises. Nous leur souhaitons la bienvenue et pleine réussite dans notre commune.

Enfin, pour terminer, nous vous invitons toutes et tous à la cérémonie des vœux qui aura lieu le mardi 13 Janvier à 19h au Cep du Prieuré. Placée sous le signe de la simplicité et de la proximité, cette rencontre nous permettra d'évoquer ensemble les réalisations de 2014, les projets pour les années à venir et de passer un moment ensemble à l'aube de cette nouvelle année.

Très belle année 2015 à Saint-Péray !

La rentrée scolaire On a changé de Rythmes!

Grâce à un engagement très important des services de la commune, les difficultés liées à l'application de la réforme des rythmes ont été surmontées. La rentrée scolaire s'est déroulée dans de bonnes conditions dans toutes nos écoles.

La grande nouveauté de la rentrée concerne le centre de loisirs, qui a ouvert ses portes les mercredis après-midi. Le point sur la situation après le 1er trimestre.



Qui encadre les enfants?

La réforme a nécessité de revoir les temps scolaires (voir tableau ci-dessous) mais elle a aussi induit le recrutement d'intervenants ou la mobilisation d'agents communaux.

Trois types de personnes encadrent vos enfants: des membres d'associations saint-pérolloises, des professionnels et du personnel communal (ATSEM).

Les extérieurs interviennent au tarif unique de 20€/heure.

Quelles sont les activités proposées?

Malgré les difficultés de recrutement, la mairie a privilégié la qualité des activités et leur diversité.

Pour leurs TAP (temps d'activité périscolaire), tous les enfants inscrits quatre jours bénéficieront d'au minimum deux activités «structurées» et pourront ainsi pratiquer un sport (basket, pétanque...), s'initier à l'art (musique, théâtre, pyrogravure...) ou développer leur curiosité (diététique...). Un espace ludique est également organisé dans chaque école.

Le Chiffre

75%

des enfants scolarisés dans les écoles publiques sont inscrits aux activités proposées par la ville

	7h30	8h30	11h30	13h15	15h30	16h30	18h30
LUNDI	GARDERIE	ENSEIGNEMENT	DEJEUNER	ENSEIGNEMENT	ACTIVITES	GARDERIE	
MARDI	GARDERIE	ENSEIGNEMENT	DEJEUNER	ENSEIGNEMENT	ACTIVITES	GARDERIE	
MERCREDI	GARDERIE	ENSEIGNEMENT	GARDERIE	12h30			
JEUDI	GARDERIE	ENSEIGNEMENT	DEJEUNER	ENSEIGNEMENT	ACTIVITES	GARDERIE	
VENDREDI	GARDERIE	ENSEIGNEMENT	DEJEUNER	ENSEIGNEMENT	ACTIVITES	GARDERIE	



La municipalité a fait le choix de la gratuité du dispositif

Bien que la réforme ait un coût très élevé, encore difficile à estimer, la municipalité a retenu le principe de gratuité cette année, afin de ne pas alourdir les charges des familles saint-pérolloises.

Un bilan précis sera réalisé mais il apparait d'ores et déjà que les coûts vont au-delà de la rémunération des intervenants, qui est estimée entre 50 et 60 000€ sur l'année.

Pour financer une partie de la mise en place de ces activités, la commune est accompagnée par l'État, à travers son fonds d'intervention. Il a récemment été annoncé qu'il sera reconduit pour l'année scolaire 2015/2016.

Un premier bilan sera réalisé à partir de février.

il sera très important et permettra de fixer les orientations pour la rentrée prochaine. Tous les acteurs concernés seront associés.



3 Questions à ...

Céline Hart, adjointe à la jeunesse et à la vie éducative

Comment sont organisés concrètement les TAP?

Les enfants sont pris en charge dès la fin des cours. Un intervenant-référent (qui n'intervient pas sur une activité) est présent dans chaque école et assure la coordination de ce dispositif, en lien permanent avec la mairie.

Il faut s'inscrire par jour (lundi, mardi...) sur l'ensemble du cycle. Pourquoi?

Les TAP sont des temps d'activités, pas de garderie. Afin d'assurer une progression de l'enfant dans l'activité qu'il pratique, sa présence sur l'ensemble du cycle (6 séances) est nécessaire. De plus, pour organiser correctement les groupes et les activités, une visibilité dans le temps est indispensable.

D'autres nouveautés pour cette rentrée ?

Une bonne nouvelle pour les cycles 2 (GS-CP-CE1): ils auront désormais un cycle de natation à Guilherand pendant l'année et pas uniquement aux beaux jours. Il fallait certes financer leur transport, mais l'éducation est clairement une de nos priorités. Cela a notamment été possible grâce à l'intercommunalité.

La mise en place d'une garderie le mercredi matin à 11h30 a également été rendue nécessaire pour accompagner la semaine de 4,5 jours.



Les nouveautés du centre de loisirs vous donnent satisfaction!

Les inscriptions au centre de loisirs la dernière semaine d'août et du mercredi après midi le démontrent : ces nouvelles plages horaires répondent à un vrai besoin des Saint-Pérollais.

Lors de la dernière semaine d'août, le taux de remplissage atteint 65%, avec un pic à 80% pour les plus petits.

Pour les premiers mercredis après-midi, le centre de loisirs a très vite trouvé ses marques avec une fréquentation dépassant les 50%. Pour ceux qui le souhaitent, les enfants sont pris en charge immédiatement après l'école du mercredi matin, en toute sécurité. Il est également possible de n'arriver qu'à 13h30.



Plus d'infos notre site internet
www.st-peray.com,
rubrique Social/jeunesse
ou en mairie

**En 2015 : la mairie lance la
réhabilitation de l'ancienne
bibliothèque pour en faire un lieu
dédié à la jeunesse, à la culture et
aux associations de notre commune**

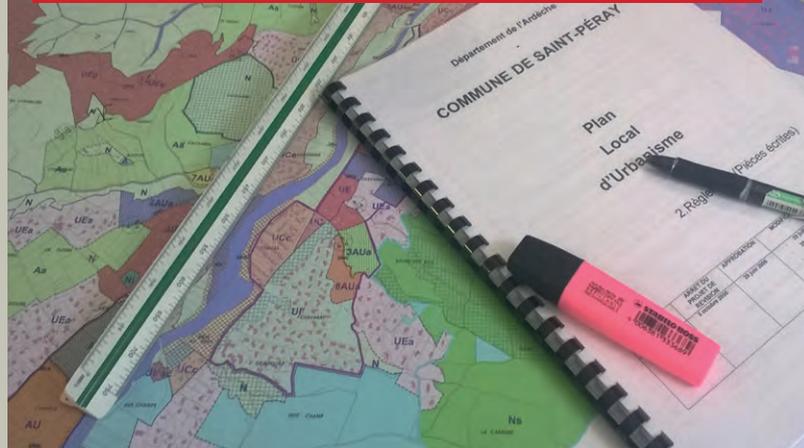
En 2014, la politique jeunesse a pris son envol!

Si la mise en œuvre des rythmes scolaires a constitué une part importante des travaux du pôle jeunesse, cette ambition se retrouve dans les nombreuses actions qui ont d'ores et déjà été mises en œuvre :

- Le **renforcement du service « jeunesse »** par un agent communal afin de permettre une progressive montée en puissance de ce service
- **L'ouverture du centre de loisirs** la dernière semaine d'août et tous les mercredis après-midi
- **L'ouverture de la piscine** le dimanche en été
- Un travail sur **l'extension de la crèche**, pour accroître les capacités d'accueil
- Une **modification des horaires de la garderie**, pour faciliter la vie des parents face aux nouveaux rythmes scolaires
- **L'aide financière au permis de conduire** en échange de travaux dans l'un des services de la mairie ou association saint-pérollaise
- La **mise en place d'un comité consultatif jeunesse** pour définir ensemble, habitants et associations, de nouveaux projets partagés
- **L'accompagnement à l'insertion professionnelle** des jeunes : deux étudiants travaillent en alternance dans la mairie
- **Développement des supports d'informations** adaptés à leurs âges : un groupe Facebook, « Eldor'Ados », a été créé, où les jeunes peuvent débattre sur des projets, des événements et les soumettre aux services de la mairie
- Faciliter, en simplifiant l'accès aux structures, **l'entrée ou le retour dans la vie active** avec la création d'un espace entreprises emploi, lancement des permanences du PLIE (Plan Local pour l'Insertion et l'Emploi), rapatriement des permanences de la Mission locale dans nos locaux...

La Révision du PLU

Définir ensemble le Saint-Péray de demain



Une révision du PLU, Pourquoi ?

Le Plan local d'urbanisme (PLU) actuellement en vigueur date de 2006. Depuis, le contexte local a beaucoup évolué, de nouvelles lois ont été votées et surtout, les besoins de la commune ne sont plus les mêmes qu'à l'époque. **Le document ne répond plus aux enjeux d'aujourd'hui** : trop de terrains constructibles, mitage de l'espace, problèmes de circulation... Cette vision n'est plus soutenable et un travail de fond sur l'urbanisme de la commune est nécessaire.

Le nouveau PLU devra avant tout répondre à vos attentes : une urbanisation modérée, le respect de l'identité des différents quartiers, la préservation du cadre de vie et de l'environnement, la prise en compte de tous les modes de déplacements...



Le bon PLU est un équilibre subtil entre la gestion du quotidien et une vision à 10 ans



Attention !! Ce qui a déjà changé avec la loi ALUR

La loi ALUR (Loi pour l'Accès au Logement et pour un Urbanisme Rénové) a d'ores et déjà fait évoluer notre document d'urbanisme.

Les COS (coefficient d'occupation des sols) et les superficies minimales des parcelles ont été supprimés.

Ces deux dispositions, couramment réglementées dans le PLU de Saint-Péray, ne sont désormais plus opposables.

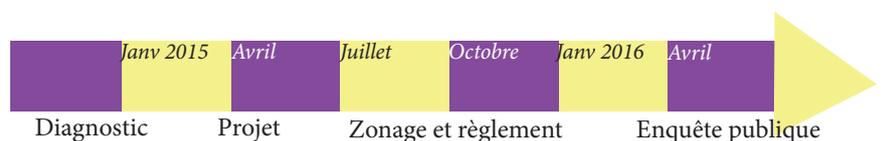
Toutes les autres règles continuent de s'appliquer.

Combien de temps cela va prendre ?

C'est un travail de longue haleine !

Les travaux s'étaleront toute l'année 2015. Les élus, habitants et associations s'engagent pour une année de travail intense mais essentielle pour le devenir de Saint-Péray.

Après une phase de diagnostic (3 à 5 mois), la commune devra définir un projet qui réponde à ses grandes problématiques (3 mois). Il s'agira par la suite de définir les secteurs constructibles sur la commune et de définir les règles de construction (6 à 8 mois).





Une démarche concertée pour un projet partagé

Fidèle à sa volonté d'associer les habitants aux grands projets de la commune, l'équipe municipale a souhaité engager une **démarche participative approfondie**.

Pour arriver au document le plus partagé possible, vous serez conviés à réfléchir au développement de votre commune. A cet effet, des réunions publiques sont prévues ainsi que des réunions thématiques vous permettant d'exprimer vos points de vue et vos projets.

Mais c'est avant tout à travers le **comité consultatif en charge de l'urbanisme**, où les habitants seront largement représentés, que vous serez acteurs de l'urbanisme à Saint-Péray.



3 Questions à

Gérard Chauveau, adjoint à l'urbanisme

Quelles orientations souhaitez vous donner au nouveau PLU ?

Tout d'abord, nous souhaitons nous inscrire en cohérence avec les textes de lois votés récemment. Par rapport au PLU actuel, nous aspirons donc à une croissance plus mesurée, en lien avec les équipements, les infrastructures et les problématiques de déplacements.

Le respect de l'identité saint-pérolaise et le développement durable seront également au cœur des réflexions.

Comment allez-vous procéder concrètement pour maîtriser la croissance ?

Tous les terrains actuellement constructibles seront rediscutés. Des secteurs seront conservés, d'autres non, de nouveaux seront rendus constructibles... Tout cela sera décidé de manière transparente, en fonction du diagnostic et des besoins de la commune.

Il faudra également être créatif : le PLU n'est pas qu'un document de contraintes, c'est aussi un outil d'échange et de négociation sur les projets, toujours au service de la commune.

Quel poids souhaitez vous donner à la participation des habitants ?

Il sera très important dans la définition du projet pour la ville. De nombreux débats auront lieu, au sein du comité consultatif, sur le futur souhaité de Saint-Péray. Les décisions de cette instance seront régulièrement relayées en réunions publiques, sur le site internet...

A savoir : le Scot Rovaltain et le PLU de Saint-Péray

Saint-Péray fait partie du schéma de cohérence territoriale (Scot) Rovaltain. Ce document d'urbanisme intercommunal (plus de 100 communes concernées) fixe les grands principes d'aménagement de notre territoire pour les 20 ans à venir. Le nombre de logements, les grandes infrastructures, les futures zones commerciales sont par exemple réglementés par le Scot.

Le PLU de Saint-Péray devra respecter ces grandes orientations, notamment en ce qui concerne le développement durable. Pour ce faire, les élus ont recruté un bureau d'études spécialisé dans les questions environnementales.

Retrouvez le descriptif complet d'un PLU et son avancée sur notre site internet www.st-peray.com, rubrique **Grands projets**

SIGNATURE D'UNE CONVENTION AVEC EPORA COMMENT BIEN ACCOMPAGNER L'ARRIVÉE DE LA DÉVIATION



EPORA (Etablissement Public foncier de l'Ouest Rhône Alpes) est un partenaire important des collectivités pour les questions foncières. Il a notamment pour mission la requalification des friches industrielles ou des zones d'activités économiques et la création de logements, en particulier dans le parc aidé.

Parce qu'une politique foncière se construit sur la durée, les élus ont fait le choix de s'associer à un organisme réputé et compétent pour repenser le développement urbain de Saint-Péray. Une importante étude va être menée sur les évolutions possibles de la partie Est de la commune, parallèlement à un dispositif de veille foncière. Cette étude sera lancée début 2015.

Le conseil municipal a conventionné avec EPORA (photo ci-contre) en novembre dernier. Sur un secteur allant de Pôle 2000 aux anciens poteaux Gaillard, en passant par la Maladière, cet organisme va tout d'abord cofinancer (à hauteur de 80%) une étude urbaine pour définir différents scénarios sur ces secteurs, en lien avec l'arrivée de la déviation. Outre la garantie de prestataires qualifiés, cette convention limite fortement la participation financière de la commune

Dans un second temps, selon les conclusions de l'étude, quelques acquisitions foncières pourront être réalisées par EPORA, pour le compte de la commune et uniquement si elle donne son accord.

Le dossier du Mag

L'Audit Financier :

Quelle est réellement notre situation ?



« Un endettement basé en partie sur des taux variables et un équilibre budgétaire atteint par des cessions foncières exceptionnelles qui s'épuisent : la commune est confrontée à un réel problème pour financer son action à court terme. »

Voici l'une des conclusions de l'analyse réalisée par le cabinet KPMG, spécialisé dans ce domaine. Ces conclusions ont été confirmées par le rapport de la chambre régionale de la cours des comptes.

Présentées en réunion publique le 24 novembre dernier, les conclusions et les perspectives de l'audit sont très claires : il révèle l'obligation à agir pour réduire les dépenses de fonctionnement et optimiser les investissements.

Les équilibres financiers par rapport à la strate	St Peray	Moyenne Strate
Produits de fonctionnement par habitant	980€/hab.	1 164€/hab.
Charges de fonctionnement par habitant	1 012€/hab.	1 015€/hab.
Excédent brut de fonctionnement	142€/hab.	221€/hab.
CAF [*] nette du remboursement en capital des emprunts	-60€/hab.	111€/hab.

→ Saint-Péray «gagne» moins d'argent que les communes comparables...

→ ... mais dépense la même chose!

→ Elle dégage donc moins d'argent pour investir,

→ ce qui ne permet pas de couvrir totalement ses charges d'emprunts

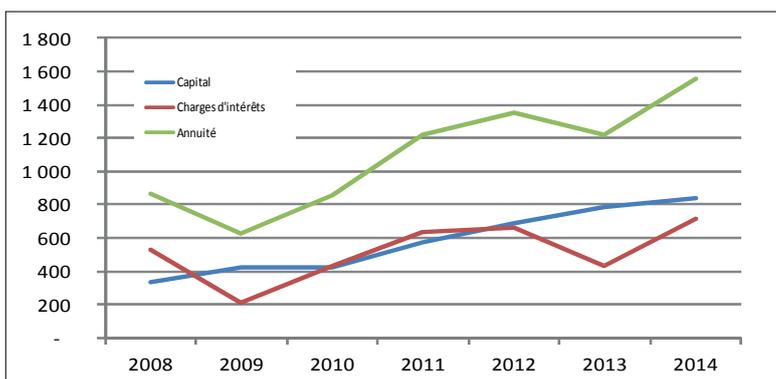
L'équilibre budgétaire n'a pu être atteint qu'avec des recettes exceptionnelles, par définition non durables dans le temps. Les ventes de terrains et les budgets annexes (lotissements portés par la mairie) ont permis de rembourser le capital des emprunts mais ce système arrive aujourd'hui à bout de souffle.

* Caf : capacité d'autofinancement

L'ENDETTEMENT

L'encours de la dette (ce qu'il reste à rembourser) par Saint-Pérollais est **3 fois plus important** que celui des communes comparables (2 313€ par habitant contre 881€)

Des annuités d'emprunt en augmentation



Les charges financières ont progressé de 90% entre 2008 et 2014. Cette forte hausse est liée à l'évolution très défavorable du taux de change Euro/Franc suisse.

Une situation qui se détériore entre 2013 et 2014

Les comparaisons entre 2013 et 2014 indiquent une poursuite de la dégradation de la situation. Les dépenses prévues continuent de progresser, alors qu'on note une diminution des recettes attendues.

Plus généralement, l'évolution des trois principales ressources de la commune n'est pas favorable à court et moyen termes :

- **les dotations de l'état**, déjà en baisse, continueront à diminuer ces prochaines années ;
- **les impôts** : les taux communaux sont déjà très élevés, il n'est pas envisageable de les augmenter ;
- **l'emprunt** : le niveau d'emprunt est aujourd'hui trop élevé et la commune peine à faire face à ses engagements. Il n'est plus possible d'y recourir.

Des actions ont déjà été engagées

Face à cette situation, la municipalité ne pouvait se permettre d'attendre l'élaboration du prochain budget pour réagir. Il s'agit cette année de limiter les dépenses au maximum. Des décisions importantes ont d'ores et déjà été prises :

- La commune n'a pas concrétisé toutes les acquisitions foncières budgétisées ;
- Les frais de représentations et de cérémonies sont limités au maximum ;
- Remise à plat des contrats (fournitures, copieurs, assurance, téléphonie mobile...);
- Demande d'inscription au fonds d'aide mis en place par l'état pour les emprunts dits toxiques...



La commune a acquis ces dernières années de nombreux terrains dans la Plaine, afin de les urbaniser. Mais les évolutions réglementaires sur l'urbanisme et la dispersion des terrains ne permettront pas de les valoriser à court terme, ce qui engendrera des pertes pour Saint-Péray

L'avis de ...

Christian Gattegno, KPMG
Cabinet en charge de l'audit

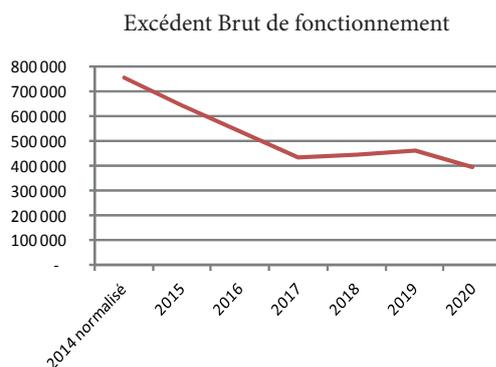
La commune de Saint-Péray est caractérisée par une richesse fiscale limitée, compensée partiellement par un effort des ménages de 6% supérieur à la strate .

Si la commune a su maintenir son niveau d'épargne de gestion de 2008 à 2013 à 1,1 million, cette épargne ne permet plus de faire face à la dette depuis 2011 sauf les années avec des recettes exceptionnelles. Le poids de l'annuité a progressé de 80% entre 2008 et 2013 et pèse sur les équilibres de la commune.

La municipalité va devoir trouver des marges de manœuvre pour rembourser sa dette dans un contexte de réduction des dotations d'État .

Quelles perspectives pour les années à venir?

Les conclusions de l'audit sur les années à venir, même si elles relèvent de simples projections, indiquent que les capacités d'investissement de la commune seront extrêmement réduites. **Sans économies substantielles**, les marges de manœuvre sont quasi inexistantes.



L'excédent de fonctionnement dégringolerait et serait divisé par 2 d'ici 2020. La réduction des dépenses de fonctionnement est donc indispensable pour permettre un investissement minimal



Le CEP a fait salle comble (400 personnes) pour la réunion publique de présentation de l'audit



3 Questions à ...

Stéphanie Fort et Jacques Saurel, conseillers délégués aux finances et au budget

Vous attendiez-vous à de tels résultats?

Oui, dans les grandes lignes. Mais la mauvaise surprise est la situation de l'endettement. L'encours est élevé (plus de 15 millions d'€), les risques liés au change sont importants et la durée est particulièrement longue. On ne peut en effet entrevoir une baisse significative des annuités qu'après 2025.

Quelles sont vos principales inquiétudes ?

Plus de 30% de l'encours des emprunts, soit 5 millions d'euros, sont soumis aux aléas des taux de change. Sont concernés les emprunts libellés en francs suisses ainsi qu'un prêt toxique dont le taux est indexé sur la variation du taux de change €/franc suisse. Il est possible de refinancer ces prêts pour passer à taux fixe, mais cela coûterait très cher à la collectivité. C'est pour cela que nous avons sollicité l'aide de l'État et de son fonds de garantie pour passer ce cap difficile.

Dans cette situation, y-a-t-il tout de même des perspectives d'investissement?

Evidemment, une commune ne peut fonctionner sans investir. Mais au cours de ce mandat, les investissements seront très ciblés et des priorités devront être établies.

Des travaux pourront être lancés avec le concours de la Communauté de Communes Rhône Crussol. Quant à nous, le niveau d'investissement dépendra de notre capacité à faire des économies sur les prochains budgets.



Comme pour la médiathèque, la CCRC permettra la mise en œuvre de projets partagés et mutualisés

Le support de la réunion publique est à télécharger à l'adresse suivante : www.st-peray.com, rubrique Projets et Concertation

Rhône
Crussol,
patrimoine
vivifiant !



Photo Claude Fougeirol

Communauté de communes Rhône Crussol : **Notre territoire, notre identité !**

Dès sa création, en 2005, notre commune a adhéré à la Communauté de communes Rhône Crussol. Aujourd'hui 13 communes y travaillent ensemble pour optimiser l'action publique rendue aux habitants et raisonner à l'échelle d'un territoire plus large dans la mise en place de projets d'aménagements et de développement structurants. La CCRC mutualise ainsi de nombreuses compétences d'intérêt communautaire telles que l'assainissement, la gestion de la voirie ou des déchets, le tourisme, l'habitat, l'économie ou encore les piscines et les médiathèques qui profitent à tous. Mais bien plus que cela, la Communauté de communes Rhône Crussol, c'est aussi un territoire de valeurs et d'Histoire qui fédère les habitants autour d'une identité commune.

On oublie trop souvent qu'il n'est pas toujours utile d'effectuer de longs déplacements pour s'évader. Au sein des 200 km² que compte notre communauté de communes, existe une offre patrimoniale et touristique aux intérêts multiples. Prisés par les touristes issus d'un périmètre géographique de proximité mais aussi des départements limitrophes et même par des visiteurs venus du monde entier, nos atouts régaler les amateurs de randonnée, de vins de qualité, de pleine nature et d'Histoire. Autant d'aspects qui sont désormais gérés par notre Communauté de communes et qui déclinent un potentiel en cours de valorisation.

Crussol, un phare dans la vallée



Histoire &
Nature !

Véritable point de repère géographique, depuis 1000 ans, le château de Crussol domine des collines ardéchoises au pied du Vercors. Cet édifice dont il ne reste que des ruines régna sur la vallée du Rhône pendant 4 siècles, abritant près de 700 habitants et formant une ville prospère jusqu'à ce que les guerres de religions finissent par le détruire.

Sa rénovation successivement mise en oeuvre par le SIMCES puis par la CCRC laisse désormais place à un projet de développement afin de proposer davantage de visites, d'animations et de contenus d'information aux 110 000 visiteurs qui arpentent le site chaque année.

Crussol c'est aussi un espace naturel sensible classé Natura 2000 qui recèle bien des trésors naturels, parmi lesquels, des orchidées protégées et une faune très riche que la CCRC s'attache à mettre en valeur.

Côté sport, Crussol réunit également les passionnés de randonnée et de trail. Un véritable bain d'oxygène pour tout ceux qui foulent son sol !

Infos 04 75 81 00 51 / 06 11 77 16 90 / www.rhonecrussol.fr/patrimoine-tourisme/chateau-de-crussol

Musée et grottes de Soyons : les portes de la préhistoire

35 000 visiteurs, c'est le nombre de visites que comptabilise le site de Soyons. Occupé par l'homme depuis le Paléolithique jusqu'au Moyen Âge, il représente, sur 30 hectares, la plus grande concentration « connue en France » de vestiges de toutes les époques. Adossé au massif Calcaire le reliant à Crussol, il offre aussi sentier botanique et chemins de randonnées. La grotte de Néron et le Trou du Renard sont ouvertes au public et se visitent en une heure avec un guide. Après la visite des grottes, le musée archéologique, installé au cœur du village de Soyons, est un incontournable.

Site archéologique de Soyons / 04 75 60 88 86 / musee.soyons@rhone-crussol.fr

Toutes Les actus sur www.facebook.com/grottesmuseesoyons

Objectif
Plein air !

Du Pic de Saint-Romain de Lerps au Château de Boffres, balades et rando à deux pas !

Rhône Crussol rassemble également 350km de chemins de randonnées qu'il est possible d'effectuer à pied, à cheval ou en VTT ! Tous les sentiers sont balisés par des panneaux positionnés et entretenus par la Communauté de communes. Un topo-guide* disponible à l'Office de tourisme recense l'ensemble des circuits. En cheminant du Pic de Saint Romain qui offre un panorama d'exception aux ruines du château de Boffres, le promeneur bénéficie d'une balade de grande qualité dans un environnement à couper le souffle. Alboussière, Cornas, Champis, Charmes-sur-Rhône, ou Châteaubourg mais aussi Saint-Sylvestre, Saint-Georges-les-Bains et Saint-Péray, déclinent une palette de promenades et de paysages propices à l'évasion et au ressourcement.

Office de tourisme Rhône Crussol / 04 75 40 46 75 / info@rhone-crussol-tourisme.com / www.rhone-crussol-tourisme.com

De la voie bleue à la ViaRhôna...

12 Km de voie dédiés aux modes de déplacements doux ont été récemment aménagés sur les berges du Rhône par la Communauté de communes Rhône Crussol avec le soutien de la Compagnie Nationale du Rhône et du Conseil Général de l'Ardèche. Ce cheminement situé en pleine nature, borde le Rhône et relie non seulement Châteaubourg à Soyons de manière ininterrompue mais offre aussi d'ores et déjà une connexion au sud avec la ViaRhôna. Une liaison au niveau de Glun devrait permettre de rallier le nord de la Viarhônga dans les prochaines années.

Pour célébrer la création de cette voie douce glissant le long du fleuve roi, une fête populaire aux nombreuses animations familiales sera organisée le dimanche 26 avril ! A vos agendas !

Côtes du Rhône : 3 appellations prestigieuses

Notre patrimoine Rhône Crussol rayonne dans le monde entier grâce aux vignes qui sont cultivées depuis l'antiquité sur notre territoire. Depuis quelques années, les AOC Cornas, Saint-Joseph et Saint-Péray prennent place sur toutes les bonnes tables s'exportant à Tokyo, New-York, Moscou ou Paris ! Au fil des ans, la qualité toujours au rendez-vous, nos côtes du Rhône septentrionales ont gagné leurs galons et une notoriété méritée. Coup de chapeau aux vignerons qui se font les ambassadeurs de notre terroir !

Comment s'investit la CCRC dans ma commune ?

Les actions de la CCRC à Saint-Péray

Depuis 2005, **3 285 000 €** ont été investis dans la **réfection des voiries communales**.

2 647 000 € ont, par ailleurs, été consacrés aux **travaux d'assainissement**.

Les équipements intercommunaux tels que la **piscine** ou la **médiathèque** ont bénéficié d'aménagements à hauteur de **245 000 €** et **360 000 €**

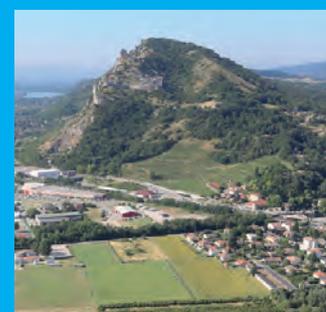
Chaque année, **7 250 heures** sont, en moyenne, assurées par les agents intercommunaux en charge de la signalisation routière, de l'**entretien et du nettoyage de notre voirie**.

La création de la voie bleue qui traverse pour partie la commune de Saint-Péray a été financée par la CCRC à hauteur **1,2 millions d'euros**.

Quant au **massif de Crussol**, ce sont **762 000 €** qui ont été affectés à son entretien et son aménagement.

+ d'infos : Communauté de communes Rhône Crussol / 04 75 41 99 19 / www.rhonecrussol.fr

2005 2014





STEPHEN WEISS, UN AMÉRICAIN DANS LA GUERRE

Cette nouvelle rubrique présentera, à chaque numéro, une anecdote, une tranche de vie ou un moment de l'histoire de notre ville. Ce mois-ci, Stephen Weiss, un américain qui a participé à la libération de Saint-Péray

Stephen Weiss est un homme aux multiples facettes. Américain, habitant Londres, il a une vie tout simplement hors du commun. A aujourd'hui 92 ans, il a profité des commémorations du centenaire de la Grande Guerre pour sillonner la France avec notamment un passage à Saint-Péray. Notre commune occupe une place particulière dans sa mémoire. Récit des jours qui ont changé notre histoire.

En juin 1944, après avoir combattu en Italie, Stephen est chargé de la libération de la France. L'homme assiste à des scènes de liesse. «J'étais étreint et embrassé par des personnes de tout âge. L'esprit de la Libération était sublime», raconte-t-il. Hélas, l'euphorie ne dure pas. La guerre, toujours présente, va se rappeler au jeune homme

dans toute sa violence.

Fin août 1944, Saint-Péray était encerclé par les Allemands. Lui se trouvait à Chabeuil. Quand l'armée décide d'attaquer Valence, il pénètre la ligne allemande avec sept autres soldats. Nous sommes alors le 24 août 1944. Le 25, les Américains sont partis. Il trouve refuge dans une maison. Avec un groupe de la résistance, constitué de huit soldats américains et quatre gardiens de la Paix, ils s'échappent de la ferme et traversent la ligne allemande en voiture avec les tenues des gardiens de la paix. Ils traversent Valence pour fuir la Gestapo, traversent le fleuve, trouvent refuge dans une maison et arrivent à Saint-Péray la nuit venue. Son attachement à la France est si fort qu'il

a demandé à avoir la nationalité française. Il l'a obtenue dans le cadre d'une instruction expresse. A sa mort, il souhaiterait que ses cendres soient dispersées sur le Rhône pour devenir une partie de cette France qu'il aime tant.



Stephen Weiss à l'Hôtel du Nord, où il a été interrogé par la résistance locale



Jacques Dubay a eu le plaisir de discuter avec Stephen Weiss et lui a remis un petit souvenir à l'occasion de son passage en mairie



Lors de son séjour en France, M Weiss a notamment rencontré le président François Hollande

MME GROLLEMAND, 105 ANS

Il doit faire bon vivre à Saint-Péray. En tout cas, ce n'est pas Mme Marie Hélène Grollemand qui pourra nous dire le contraire ! Elle vient en effet de fêter ces 105 ans, le 1er décembre dernier, ce qui en fait la doyenne de la commune!

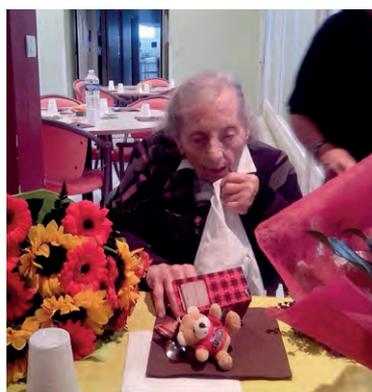
Elle est établie dans la ville depuis de nombreuses années et vit toujours chez elle. Elle a célébré son anniversaire dans la joie et la bonne humeur entourée de ses quatre filles et de son fils.

M le Maire, accompagné d'Olivier Amrane, adjoint aux solidarités, et de Marie-Hélène Pradon Dimberton, conseillère municipale, lui ont rendu visite pour lui remettre un bouquet au nom de la ville.

Jacques Dubay a également eu l'honneur de lui décerner la médaille du Conseil Général de l'Ardèche.



Deux centenaires à Malgazon en 2014 !



Malgazon et le Cantou ont eu la chance deux célébrer deux nouvelles centenaires cette année : Mme Angéline Pascal (photo du haut) et Mme Ennemonde Exheimer (ci contre).

Un Nouvel Élan Pour Saint-Péray - Majorité

2014 s'achève... Ces huit premiers mois ont été l'occasion pour notre équipe de réaliser un important travail de fond, pas toujours visible de l'extérieur mais ô combien important. Il a fallu réorganiser et adapter le fonctionnement de la mairie, retravailler certains projets, renouer des partenariats avec les organismes extérieurs et recréer un lien de proximité avec vous.

Une grande partie de priorités que nous avons annoncées ont été mis en œuvre ou lancées et nous allons poursuivre cette ambition au service des Saint-Pérollais. La politique jeunesse a pris son envol et sera concrétisée en 2015 avec la réhabilitation de l'ancienne bibliothèque, au cœur de notre commune. L'« espace entreprises emploi », récemment mis en place, a pour objectif de simplifier le quotidien de nos entreprises et demandeurs d'emploi et de rapprocher leurs besoins. Enfin, les notions de solidarité et de liens intergénérationnels

ont très souvent été au cœur de nos actions. La première Semaine Bleue organisée sur Saint-Péray a été un réel succès et témoigne de notre attachement à ces valeurs. La proximité, le dynamisme et l'efficacité guideront notre action tout au long du mandat.

Nous ne ferons rien sans que vous soyez consultés. Notre politique sera celle du dialogue et de la concertation. C'est tout le sens des réunions de quartier et des comités consultatifs. Nous sommes convaincus que c'est ensemble que nous trouverons les solutions, dans le respect des engagements que nous avons pris auprès de vous.

Nous vous souhaitons une très bonne année 2015 à vous et que tous vos projets puissent se réaliser !

Agir Ensemble Pour Saint-Péray - Opposition municipale

En ce début d'année 2015, nous vous adressons tous nos meilleurs vœux pour vous et vos proches!

Que cette année soit synonyme de dynamisme et d'ambition pour notre commune.

Qu'elle voit enfin la réalisation de projets concrets, car, force est de constater, que neuf mois après l'installation de la nouvelle municipalité et de nombreux effets d'annonce, rien de nouveau n'a été engagé !

Beaucoup de paroles mais très peu d'actions finalement, si ce n'est celles initiées sous l'ancienne municipalité, pour exemple, la réforme des rythmes scolaires, pour laquelle nous resterons très attentifs au maintien de la gratuité pour les familles.

La volonté affichée de la nouvelle majorité de s'inscrire dans un changement radical se solde pour l'instant par l'arrêt de

certaines projets pourtant inscrits au budget 2014, sans recours à l'emprunt, ou la suppression de services.

Le dernier exemple en date est le non renouvellement de l'adhésion à la mission locale Nord-Ardèche, qui engendre la fermeture de l'accueil de proximité pour les jeunes 16-25 ans en recherche de formation ou d'emploi, qui existe pourtant depuis quatorze ans.

Dès janvier, nous pourrons vous accueillir dans notre local, rue de la mairie (anciens locaux de la police municipale) sur rendez vous ou lors de nos permanences les mercredis de 10h à 12h.

Retrouvez notre actualité et nos coordonnées sur notre site internet : www.agirensemblestperay.fr

A VENIR

DU 05 JANVIER AU 14 FÉVRIER - RECENSEMENT

Cette année, le recensement se déroule dans votre commune !

Il a lieu du 15 janvier au 14 février 2015. Se faire recenser est un geste civique, qui permet de déterminer la population officielle de chaque commune.

Il sera précédé d'une tournée de reconnaissance du 5 au 14 janvier 2015 au cours de laquelle votre agent recenseur déposera un formulaire dans votre boîte aux lettres.

Plus d'informations sur le site internet de la mairie.



Retrouvez tout l'agenda sur www.st-peray.com

Sur vos agendas

Les réunions de quartiers se poursuivront en 2015

Comme les élus s'y étaient engagés au début du mandat, ils continueront à venir directement à votre rencontre lors des réunions de quartiers.

Elles ont pour objectif d'échanger avec vous sur les problématiques de proximité et vos questions quotidiennes.

A très bientôt en 2015!



PETITE ENFANCE



Service Petite Enfance
04.75.40.64.20
1 rue Antonin Basset
07130 SAINT-PÉRAY

Le Point Accueil Petite Enfance

C'est un service de proximité ouvert aux familles pour leur recherche d'un mode de garde individuel ou collectif pour les enfants âgés de 0 à 6 ans. Le Point Accueil Petite Enfance vous accueille sur rendez-vous le mardi et le jeudi

Le relais d'Assistantes Maternelles Les Oursons

informe les Parents, accompagne les Assistantes Maternelles et propose aux enfants des ateliers d'éveil, un espace de jeu... Nathalie Bout et Coline Sias vous accueillent le lundi de 14h à 17h30, le mardi de 13h30 à 17h et le vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h30.

Le Multi Accueil Les Loupiots

La crèche vous propose un accueil régulier de 7h30 à 18h30 du lundi au vendredi.

INFOS PRATIQUES

MAIRIE

Horaires d'ouverture : 8h-12h et 13h30-17h30
04.77.81.77.77

Services techniques : 04.77.81.77.70

Urbanisme : le service est ouvert les mercredis matins et les jeudi toute la journée

Permanences des élus tous les samedis matins



Collectes des déchets, nouveaux passages

Les jours de collectes à Saint-Péray seront, à partir du 1er janvier, les suivants :

- pour la zone A, les lundis et les **JEUDIS** (au lieu du vendredi)
- pour la zone B, les mardis et les **VENDREDIS** (au lieu du samedi)
- les jeudis pour la collecte sélective

Liste de coordonnées utiles

Police municipale : 8h-19h
04.75.25.85.04 ou police.muni@st-peray.com

CEP du Prieuré (séminaires, congrès, accueil des associations):
8h30-12h30 et 13h30-19h
04.75.74.77.00 ou cep-du-prieure@st-peray.com

Communauté de communes Rhône Crussol
04.75.41.99.19 ou accueil@Rhône-crussol.fr

Médiathèque Joëlle Ritter :
Lun, Mar, Jeu, Vend 15h30-19h (uniquement le mardi pendant les vacances scolaires)
Mercredi : 10h-19h
Samedi : 9h30-12h30
04.75.40.41.42 ou mediatheque.saint-peray@Rhône-crussol.fr

Foyer de Personnes âgées Malgazon et CANTOU
04.75.40.41.03 ou malgazon@wanadoo.fr

JOINDRE VOS ÉLUS

Si vous souhaitez contacter les élus lors de leurs permanences du samedi, vous pouvez vous adresser au :

04.75.81.77.81

Si vous souhaitez directement échanger avec M. le Maire, vous pouvez le joindre au :

06.07.76.88.72

Dans tous les cas, en vous connectant au site internet www.st-peray.com rubrique contact, vous pourrez vous adresser directement à l' élu de votre choix ou lui demander un rendez vous.

EN QUELQUES MOTS...

La Communauté de communes Rhône Crussol organise, du 20 au 28 mars 2015, la 10^e édition de «Mimages», rendez-vous incontournable des arts du mime et du geste sur notre territoire. Magie, cirque, mime, humour, jonglerie, théâtre, musique promettent à toute la famille de bons moments de découverte et de plaisir !



...
LA COMMUNAUTÉ
DE COMMUNES
RHÔNE CRUSSOL
PRÉSENTE LE

10^E FESTIVAL
DES ARTS DU MIME
ET DU GESTE

MIMAGES

20 > 28 MARS
2015

MIME • MAGIE • DANSE • CIRQUE
ACROBATIE • JONGLERIE
THÉÂTRE • HUMOUR

WWW.MIMAGES.FR

...

SOIRÉE D'OUVERTURE

Vendredi 20 mars à 20h30
Salle des fêtes / Toulaud

Au programme :

- Thierry Nadalini avec ses tours de passe-passe et son humour décapant
- Pierre Fatus, clown moderne qui entraîne le public dans une cascade de numéros burlesques et poétiques
- La C^{ie} Les Petits Détournements et ses danses endiablées où les objets du quotidien deviennent des cavaliers surprenants...

Entrée : Adulte - 8 €
Réduit (- de 12 ans) - 5 €
• Spectacle tout public



SOIRÉE DÎNER SPECTACLE

Samedi 28 mars à 19h
Gymnase / Saint-Sylvestre

Venez souffler les 10 bougies de Mimages autour d'un dîner cabaret festif et gourmand. Pour cet anniversaire, 6 spectacles de renommée internationale se succéderont sur scène pour un final éblouissant !

Entrée : Adulte - 25 €
Réduit (- de 18 ans) - 15 €
• À partir de 8 ans

• LES AUTRES RENDEZ-VOUS...

STAGE ET INITIATION ARTS DU CIRQUE
21 et 22 mars - Guilhaud-Granges

STAGE ART DU MIME
21 et 22 mars - Saint-Romain-de-Lerps

CONFÉRENCE-SPECTACLE
26 mars - Guilhaud-Granges

• DU CÔTÉ DES ÉCOLES !

Les enfants scolarisés dans les écoles partenaires du festival découvriront l'univers de la magie, de la ventriloquie et du cirque à travers deux spectacles offerts par la Communauté de communes Rhône Crussol.



Retour en images sur 2014

Fête de la Saint-Vincent, patron des viticulteurs



Grand rassemblement de voitures anciennes place de la Mairie



Le Carnaval, tradition toujours bien vivante dans notre commune



Un Printemps animé grâce à la Vogue et à «Pogne et Vin Blanc»



Comme chaque année, la ville a fêté l'arrivée de l'été pendant tout un week-end



La coupe de Monde a permis d'animer le théâtre de Verdure



Une fois par an, l'époque médiévale investit le château pour les traditionnelles «Fêtes de Crussol»



La fête des Vins et du Jumelage ainsi que son Marché aux Vins restent un grand succès populaire



Une première de la Semaine Bleue réussie, avec 400 personnes participants aux activités proposées par la ville



Une année d'animations clôturée par deux beaux marchés de Noël



Lancement des comités consultatifs, afin d'associer les habitants aux choix de la commune

JANVIER

MARS

AVRIL

JUIN

JUILLET

SEPTEMBRE

OCTOBRE

DECEMBRE